



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 17063

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme sur la situation de Mme Hirsi Ali. Le Gouvernement français a apporté dimanche 10 janvier au soir son "soutien" à l'ex-députée néerlandaise Ayaan Hirsi Ali, mais ne s'est pour autant pas engagé sur la demande de naturalisation demandée par ses partisans. Ayaan Hirsi Ali est menacée de mort en raison de ses critiques de l'islam, qu'elle a notamment qualifié de "culture rétrograde". Il souhaite connaître les raisons de cette ambiguïté.

Texte de la réponse

La France attache une importance particulière à soutenir toutes celles et ceux qui, à travers le monde, voient leurs droits fondamentaux menacés. C'est dans ce cadre que la France, par la voix de la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'Homme, Mme Rama Yade, a assuré l'ex-députée néerlandaise, Ayaan Hirsi Ali, de son entier soutien, soulignant l'importance de la protection des personnes menacées du fait de leur engagement pour la liberté d'expression. Toutefois, aucun État responsable de la protection des personnes se trouvant sur son territoire n'est tenu d'assurer cette protection en dehors de son territoire. C'est pourquoi la France, sur une initiative de Mme Rama Yade, a proposé la création d'un fonds communautaire destiné à assurer la sécurité des ressortissants d'Europe qui sont menacés dans leur vie par des fanatiques obscurantistes. Ce dispositif aura le mérite d'apporter une réponse européenne à cette question. Concernant une éventuelle naturalisation de Mme Ayaan Hirsi Ali, aucune demande n'a pour le moment été déposée en ce sens par l'ex-députée néerlandaise. En tant que ressortissante européenne, il est de toute façon entendu que Mme Ayaan Hirsi Ali peut séjourner en France aussi longtemps qu'elle le souhaiterait.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17063

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Affaires étrangères et droits de l'homme

Ministère attributaire : Affaires étrangères et droits de l'homme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2008, page 1308

Réponse publiée le : 8 avril 2008, page 3029